

Informations générales

Consignes de sécurité

Chaque élève doit pouvoir justifier de son identité en entrant dans l'établissement : **il devra donc montrer son carnet de correspondance à l'entrée ou à l'accueil.**

Par ailleurs, pour des raisons de sécurité, il ne sera plus possible de stationner devant l'établissement aux heures d'entrée et de sortie : **il faut éviter les attroupements devant le portail et aux abords de l'école.**

Règlement intérieur

Chaque élève a reçu un carnet de correspondance le jour de la rentrée. Il doit y coller une photo, le couvrir d'un plastique transparent et faire signer par ses parents chacune des rubriques. Il s'agit d'un document que **chacun doit être en mesure de présenter à tout moment. Tout élève qui ne sera pas en mesure de présenter son carnet à un professeur sera sanctionné.** Les carnets de correspondance seront contrôlés régulièrement. Aucun graffiti ne sera accepté sur ce document.

ATTENTION : calendrier modifié !

Le calendrier officiel a été modifié. Plusieurs changements sont prévus, le premier aura lieu demain.

Vendredi 1er septembre 2017 : rattrapage du lundi 7 mai 2018 (semaine B). Cela signifie que ce jour-là, nous appliquerons les cours d'un lundi de semaine B

Ces modifications entraîneront un allongement des vacances de printemps qui auront lieu du **21 avril au 10 mai 2018.**

Emploi du temps

Quelques précisions concernant le **premier cours de langues vivantes** :

- Collège : les élèves attendent leurs professeurs sous le préau.
- Lycée : les élèves attendent leurs professeurs dans la cour au niveau de l'entrée C.

Changement d'option ou d'enseignement d'exploration

Tout **changement d'option ou d'enseignement d'exploration** devra être signalé à Mme WENDENBAUM **pour le 8 septembre 2017 au plus tard.** La demande sera effectuée par un courrier des parents à l'attention de M. NICOLAS. **Au-delà de cette date, aucune modification ne sera plus acceptée.**

Tablettes numériques

A partir de cette rentrée, chaque élève de la 6^{ème} à la 1^{ère} apporte sa propre tablette numérique en classe pour pouvoir accéder aux ressources et aux manuels numériques. Ce changement va modifier vos habitudes de travail. Pensez à protéger votre tablette avec une coque ou une housse et à prendre soin de votre sac qui ne devra pas être laissé sans surveillance.

Nous vous rappelons que conformément au règlement intérieur en vigueur, **l'établissement dégage toute responsabilité en cas de vol.** Il faut donc veiller à ranger votre tablette à chaque inter-cours ou récréation, à sécuriser votre sac à l'aide d'un cadenas et à ne pas jeter votre sac.

Restauration

L'ordre de passage au self ou au M'eating est affiché dans les classes. Merci de respecter les horaires.

Self : le pointage électronique se fera par le biais du badge de demi-pension obligatoire pour tout élève demi-pensionnaire.

Cafétéria : Le fonctionnement sera le même que pour le self. En cas d'oubli du badge, il ne sera pas possible de manger au M'eating, il faudra manger au self. **En cas de perte, le nouveau badge sera facturé 3 euros.**

Les élèves qui se rendent à La Doctrine Chrétienne et à St Etienne, pour les cours de latin ou de LV3, sont priés de se présenter auprès du personnel éducatif afin d'être prioritaires au M'eating.

Feu vert clignotant

Nous vous rappelons la présence des feux verts clignotants au M'eating et dans la cour. Ils signifient :

- Pour les lycéens : autorisation de monter en cours.
- Pour les collégiens : se dépêcher de récupérer les affaires dans les casiers afin d'être prêts au moment de la sonnerie.

Déplacements

Trois escaliers permettent l'accès aux différents locaux de l'établissement. Pour faciliter les déplacements de tous les élèves, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- L'escalier B est réservé aux élèves du collège. Les élèves qui se rendront en C11, C21 et en technologie emprunteront l'escalier C.
- Les escaliers C et D sont réservés aux élèves du lycée.

Toilettes

Bâtiment B : les toilettes qui donnent sur la cour sont réservées au primaire

Bâtiment C : les toilettes qui donnent sur la cour sont mixtes

- Les toilettes du 2^e étage sont réservées aux filles
- Les toilettes du 3^e étage sont réservées aux garçons
- Les toilettes du 4^e étage sont réservées aux filles

Merci de respecter cette répartition

Remarque : les toilettes ne sont pas une cour de récréation. Il est interdit d'y stationner.

Chorale

Tous ceux et celles qui aiment chanter sont invités à venir nombreux grossir les rangs de la chorale de Notre Dame. L'inscription se fera le jour de la première répétition jeudi 14 septembre de 13h10 à 14h05 en salle A26. Cette invitation s'adresse à tous les élèves de la 6^e à la Terminale.

Association sportive

Une réunion d'information est prévue le mardi 5 septembre à 13h30 pour les 6^e et 5^e, le jeudi 7 septembre à 13h10 pour les lycéens et le vendredi 8 septembre à 13h30 pour les 4^e et les 3^e. Rendez-vous devant l'escalier D.

Photos individuelles

Le photographe sera dans l'établissement le lundi 11 septembre. Les collégiens et les lycéens se présenteront obligatoirement par classe et par ordre alphabétique accompagnés de leur professeur selon le planning horaire qui sera communiqué. Il est obligatoire de se faire photographier mais l'achat de la photo est facultatif. Le Bureau de la vie scolaire communiquera le planning de passage des classes par voie d'affichage.

Casiers

Les élèves, demi-pensionnaires uniquement, ayant réservé un casier avant la rentrée, doivent consulter les panneaux d'affichage dans la cour (panneau pour le collège et panneau pour le lycée) pour connaître leur numéro de casier.

Les autres demi-pensionnaires qui souhaitent disposer d'un casier sont priés de s'adresser à la Vie Scolaire le plus rapidement possible. Ils devront se munir d'un cadenas personnel. Il n'est pas permis de s'attribuer un casier sans inscription préalable à la Vie Scolaire sous peine de sanction. Les élèves qui n'ont pas vidé leur casier en fin d'année sont priés de récupérer leurs affaires, le plus rapidement possible, sur les étagères devant le bureau de la Vie Scolaire.

Les élèves externes qui souhaiteraient un casier pourront se présenter à la Vie Scolaire à compter du 11 septembre.

Aide à table

Comme chaque année, l'école recherche des élèves de 3^e ou du lycée (au nombre de 3 par jour) pour aider les enfants de CP à prendre leur repas tous les jours de 11h55 à 12h30. Les élèves disposés à rendre ce service doivent s'engager à être réguliers et actifs.

Ceux qui accepteront de rendre ce service durant l'un ou l'autre des créneaux indiqués pourront bénéficier de la gratuité du repas. Les volontaires peuvent s'inscrire le plus vite possible auprès du secrétariat de l'école – bureau B17.

Informations "spécial collège"

Vente des petits pains à la récréation

La vente des petits pains se fera sur le perron de l'escalier D.

Informations "spécial lycée"

Options

Toutes les options communes à St Etienne, La Doctrine et Notre Dame démarrent à partir du **lundi 4 septembre**. Attention : les horaires des enseignements partagés avec La Doctrine ou St Etienne étant différents, veuillez à consulter le planning affiché dans les salles de classe et sur le tableau blanc dans la cour.

Option Musique et enseignement d'exploration « arts du son » au lycée

Les élèves qui ont choisi ces enseignements sont invités à une réunion d'information :

- Mardi 5 septembre de 16h25 à 17h25 pour les Secondes à Notre Dame (musique et arts du son),
- Jeudi 7 septembre de 16h25 à 17h25 pour les 1^o et Tales à Notre Dame (musique).

Culture religieuse en seconde et en première

Les premiers cours de culture religieuse auront lieu le 1^{er} septembre (cours d'un lundi semaine B – rattrapage du 7 mai 2018) et le lundi 4 septembre. Pour ces premiers cours de culture religieuse, les classes de 2^{nde} et de 1^{ère} seront réparties selon affichage sur le tableau blanc dans la cour. N'oubliez pas de le consulter !

TPE en classe de première

Première séance de TPE le mercredi 6 septembre à 12h45 pour les 1^oES – 1^oES/L et 1^oS1.

Ils fonctionneront ensuite le mercredi après-midi en semaine A pour les classe de 1^oL et ES et en semaine B pour les élèves de 1^oS-SVT. Pour les 1^oS-SI, les TPE auront lieu le lundi après-midi.

Organisation pédagogique

Toutes les informations nécessaires au bon démarrage des cours de chaque classe sont affichées sur les panneaux d'organisation pédagogique au M'eating, à côté du bureau de la Vie Scolaire. Nous vous encourageons à les consulter. En cas de doute, vous pouvez également vous adresser à Mme ROUSSEAU au bureau de la Vie Scolaire.

Spécial Terminales - Inscriptions aux prépas OFEPAL

Les élèves qui souhaiteraient encore s'inscrire aux prépas de l'OFEPAL (Santé, Sciences Po, Ecoles d'ingénieurs) peuvent encore le faire jusqu'au 8 septembre auprès de Mme Wendenbaum. Les premiers cours auront lieu le **16 septembre**.